Le Pape défend l'enfance contre la dictature de l'idéologie du Genre

Article rédigé par Denis Lensel, le 14 avril 2014

Le Pape François a dénoncé avec vigueur vendredi dernier au Vatican le conditionnement « dictatorial » de la « pensée unique » à propos de l'éducation des enfants. Il faisait allusion à l'inoculation de l'idéologie du « Genre » dans les jeunes esprits par le biais de l'école.

Devant les membres du Bureau international catholique pour l'enfance, le Pape a souligné explicitement l'importance de « redire le droit des enfants à croître dans une famille, avec un papa et une maman capables de créer une ambiance adaptée à son développement et à sa maturation affective. »

Les enfants ne sont pas des cobayes de laboratoires

Selon lui, « les horreurs de la manipulation éducative des grandes dictatures génocidaires du XXème siècle n'ont pas disparu : elles conservent leur actualité sous des aspects divers et avec des propositions prétendument modernes qui poussent les enfants et les jeunes à marcher sur la voie dictatoriale de la pensée unique ». Et le Saint-Père a lancé cette mise en garde, qui vaut notamment en matière de pédagogie : « On ne peut pas faire des expériences avec des enfants et des jeunes. Ce ne sont pas des cobayes de laboratoires ! » C'est pourquoi il a exprimé clairement son « refus de toute expérimentation éducative sur les enfants ».

Le Pape François considère que l'enfant doit pouvoir grandir en relation avec « la masculinité et la féminité d'un père et d'une mère », ceci afin de parvenir « à une maturité affective ».

Tout en précisant, d'après l'agence d'information Zenit, qu'il ne s'agit pas de « se réfugier » dans « des cultures qui appartiennent au passé », le Saint-Père a souhaité que les familles soient « bien au clair sur la réalité de la personne » et soient à même de « savoir répondre aux défis posés par les cultures contemporaines et par la mentalité répandue par les mass-médias ».

La protection des êtres sans défense

Quant à la protection de l'enfant, le Pape François a rappelé également son opposition à l'avortement et à l'infanticide, qu'il a qualifiés de « crimes abominables », en se recommandant de l'enseignement du concile Vatican II. Dans un autre domaine, en aval, il a renouvelé les très fermes condamnations effectuées par son prédécesseur Benoît XVI contre le mal causé par les fautes des prêtres « pédophiles », même s'il s'agit d'« un petit nombre au regard de tous les prêtres », sachant qu'ici aussi « on ne joue pas avec les enfants », et que l'Eglise « est consciente de ce mal ».

Là encore, le Pape François s'est montré ferme et exigeant en ce qui concerne la protection des plus faibles : outre les pauvres, les enfants, trop souvent oubliés ou maltraités par le matérialisme moderne.

D	T
ν.	L.
